



SICTOM
SUD-ALLIER

MES SERVICES ÉVOLUENT

1/ Des collectes ordures ménagères et sélective tous les 15 jours

2/ Les déchets ménagers non recyclables obligatoirement déposés dans les sacs transparents fournis par le SICTOM

Grâce au tri des emballages, cartons et papiers, au compostage des déchets alimentaires et au tri en déchetteries, les ordures ménagères diminuent depuis plus de 10 ans.

Aujourd'hui, bon nombre de poubelles ordures ménagères ne sont plus sorties à chaque collecte.

Fort de ce constat, le SICTOM Sud-Allier adapte ses services :

OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : RÉDUCTION DE FRÉQUENCE RAMASSAGE 1 SEMAINE SUR 2

FOURNITURE D'UN BAC 240L GRATUIT ET DE SACS TRANSPARENTS POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Rien de plus simple : vos ordures ménagères sont à déposer dans les sacs transparents et ces derniers sont à déposer dans le bac qui sera à présenter à la place du bac jaune. Seuls les déchets conformes déposés dans les sacs transparents seront acceptés. Des contrôles seront effectués régulièrement !

ATTENTION : votre dotation de sacs sera accrochée au bac.

AMÉLIORATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DU BAC JAUNE : RAMASSAGE 1 SEMAINE SUR 2

1 KIT COMPOSTAGE GRATUIT POUR CHAQUE FOYER, POUR CEUX QUI NE COMPOSTENT PAS ENCORE

RDV sur notre site Internet www.sictomsudallier.fr, rubrique «réservation un composteur» pour réserver votre créneau.

Au SICTOM, à Bayet : 27/02 - 18/03 - 30 et 31/03 - 04/05 - 26/06

Sur le territoire : 24 et 25/04 à Bransat - 29 et 30/05 à Etroussat - 12 et 13/06 à Bellenaves

**Un objectif : trier ses déchets alimentaires,
les emballages-cartons-papiers, le verre et se rendre
en déchetterie !**

BAYET - CHAREIL-CINTRAT



MA COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

1 semaine sur 2

Au vu de la baisse régulière des ordures ménagères, celles-ci seront désormais collectées 1 semaine sur 2 :

dès le **VENDREDI 8 MAI**. Retrouvez votre calendrier de collecte 2026/2027 dans ce document !

Un bac normé 240 litres est fourni gratuitement à chaque foyer. Son entretien (réparations éventuelles) sera assuré par le SICTOM. En revanche le lavage est à la charge de l'usager.

Nous fournissons également des **rouleaux de sacs transparents** qui devront être **obligatoirement utilisés** pour y jeter vos ordures ménagères. 4 rouleaux de sacs sont accrochés à votre bac. Selon la composition des foyers, vous êtes dotés pour 2 à 4 ans. Des contrôles seront effectués très régulièrement pour nous assurer qu'il n'y a que des ordures ménagères uniquement déposés dans les sacs transparents. Dans le cas contraire, le bac sera refusé.



A compter du 8 mai, seuls ces bacs contenant des sacs transparents seront collectés.

Les sacs mis au sol ou tout autre contenant non normé seront refusés. Les bacs ordures ménagères seront à présenter dans les mêmes conditions que les bacs jaunes : ouverture du couvercle côté route et poignées côté maison et au même endroit.

VOUS AVEZ DÉJÀ UN BAC NORMÉ ?

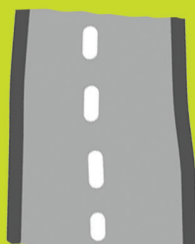
Si vous possédez déjà un bac 240L normé, vous pouvez nous contacter pour que nous reprenions votre bac ou conserver les 2. Les bacs qui pourront être collectés par nos bennes sont d'une capacité de 240L minimum.



BACS NORMÉS EN-840



Ouverture du couvercle côté route et poignées côté maison



PRÉSENTATION DU BAC



Merci de compléter et de retourner le coupon-réponse de la convention jointe avec les codes-barres de vos bacs jaune et noir

Les ordures ménagères sont à déposer dans les sacs transparents fournis avant d'être jetées dans le bac.

Le bac est à présenter au même endroit que le bac jaune.

DANS LE SAC TRANSPARENT JE DÉPOSE SEULEMENT



TOUT LE RESTE SE VALORISE !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket



SICTOM
SUD-ALLIER

MA COLLECTE BAC JAUNE

1 semaine sur 2

Afin de répondre aux besoins d'un grand nombre d'usagers, le bac jaune, dédié au tri des emballages, cartons et papiers, sera désormais collecté 1 semaine sur 2 :

dès le VENDREDI 15 MAI. Le calendrier adhésif de votre bac jaune ne doit plus être pris en compte à partir de cette date.

À DÉPOSER DANS LE BAC JAUNE :



VOUS SOUHAITEZ UN BAC JAUNE ?

Le SICTOM Sud-Allier met gratuitement à disposition de chaque foyer un bac jaune. Vous n'avez pas votre bac ? Vous souhaitez changer son volume ou en obtenir un second ?

Contactez le service collecte sélective : 04 70 45 51 67

ou envoyez-nous votre demande par courriel : servicecollectes@sictom-sud-allier.fr

TRI OBLIGATOIRE des déchets alimentaires



Chaque usager doit trier et valoriser ses déchets alimentaires, il s'agit d'une obligation légale. Ainsi, le SICTOM Sud-Allier renforce son dispositif pour offrir à chacun la possibilité de valoriser ces déchets.

Pour éviter toute odeur désagréable qui pourrait se dégager du bac ordures ménagères, le tri des déchets alimentaires est la solution.

Le SICTOM propose un kit (composteur + bioseau + aérateur) GRATUIT pour chaque foyer qui est en capacité de composter à domicile. Pour les autres, des bornes de collecte sont à disposition en déchetterie.

Si vous n'avez pas eu votre kit, réservez votre créneau sur notre site Internet www.sictomsudallier.fr, rubrique «réserver un composteur» ou contactez-nous : contact@sictom-sud-allier.fr ou au 04 70 45 51 67.

Distributions prévues au SICTOM à Bayet : 27/02 - 18/03 - 30 et 31/03 - 04/05 et 26/06.

Distributions à Bransat : 24 et 25/04 - Distributions à Etroussat : 29 et 30/05 - Distributions à Bellenaves : 12 et 13/06.

Les déchets alimentaires ne doivent plus être déposés dans les ordures ménagères

MON CALENDRIER DE COLLECTE

2026

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

MERCI DE PRÉSENTER LE BAC LA VEILLE AU SOIR DES JOURS DE COLLECTE



Collecte ordures ménagères

Dernière collecte du lundi pour les ordures ménagères : le 27 avril



Collecte bac jaune

Dernière collecte du mardi pour le bac jaune : 28 avril

MON CALENDRIER DE COLLECTE

2027

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Merci de sortir votre bac la veille du jour de collecte



Collecte ordures ménagères

Infos pratiques : contact@sictom-sud-allier.fr / 04 70 45 51 67

www.sictomsudallier.fr



Collecte bac jaune

LA CONVENTION

coupon à renvoyer



SICTOM
SUD-ALLIER

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BACS POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Bac jaune

Bac ordures ménagères

Entre le SICTOM Sud-Allier, représenté par son Président et le propriétaire du logement, il est convenu ce qui suit :

OBJET DE LA CONVENTION

Le SICTOM Sud-Allier met gratuitement à disposition des particuliers un bac jaune pour la collecte des emballages, cartons et papiers et/ou un bac ordures ménagères.

UTILISATION DES BACS

L'usager s'engage à utiliser le bac jaune uniquement pour la collecte des emballages, cartons et papiers et le bac ordures ménagères pour les déchets résiduels (hors emballages, cartons, papiers, déchets organiques, emballages en verre, textiles, végétaux...).

Il s'engage à le(s) rentrer sur la propriété en dehors des collectes, à le(s) maintenir en bon état de propreté et à ne pas le(s) céder à un tiers à titre gratuit ou onéreux sous peine de poursuite devant les juridictions compétentes. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur le(s) bac(s) (ni nom, ni numéro...)

Le(s) bac(s) reste(nt) la propriété du SICTOM Sud-Allier. En cas de changement d'adresse, le(s) bac(s) reste(nt) affecté(s) à la propriété et non à l'usager.

DEGRADATION DES BACS

En cas de bac(s) volé(s) ou incendié(s), le propriétaire du logement doit en référer au SICTOM Sud-Allier qui s'engage à le(s) remplacer gratuitement.

En cas de dégradations moindres (couvercle cassé, roues endommagées...) il en avertit le SICTOM Sud-Allier par l'intermédiaire du numéro suivant : 04.70.45.51.67 ou par courriel : servicecollectes@sictom-sud-allier.fr, qui viendra opérer les réparations nécessaires.

Une facture sera adressée au propriétaire en cas de non restitution du(es) bac(s) suite au déménagement de l'usager ou en cas de dégradation volontaire du(es) bac(s). Pour un bac 240 ou 360 litres, le montant de la facture est fixé à 100€HT et, pour un bac 750 ou 1000 litres, le montant de la facture est fixé à 200€HT.

Le Président,



André BIDAUD

COUPON-REPONSE à renvoyer au SICTOM Sud-Allier

Par mail : servicecollectes@sictom-sud-allier.fr ou par courrier : 10 rue des Bouillots 03500 BAYET

Prénom : NOM :

Adresse :

Téléphone : E-mail (facultatif) :

Nombre de personnes(s) au foyer (facultatif) :

Numéro du code barre du bac jaune (au dos) :

Numéro du code barre du bac ordures ménagères (au dos) :

J'ai pris connaissance que mes données personnelles seront utilisées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Votre signature vaut acceptation des dispositions ci-dessus. Pour accéder et/ou modifier vos données, vous pouvez le faire à tout moment, sur simple demande : servicecollectes@sictom-sud-allier.fr

A..... le Signature :

UNE ÉVOLUTION BÉNÉFIQUE

Pour réduire la quantité des ordures ménagères et n'y déposer que des déchets ultimes, le SICTOM a développé ces services de proximité :

Le bac jaune individuel collecté devant le domicile, réservé au tri de tous les emballages, cartons et papiers

Le kit compostage gratuit pour le tri des déchets alimentaires à domicile ou les bornes dédiées

Les colonnes à verre pour le tri des emballages en verre

Un réseau de 15 déchetteries pour le dépôt des végétaux, déchets spécifiques/encombrants...

RDV sur notre site www.sictomsudallier.fr pour connaître les jours et horaires d'ouverture de la déchetterie la plus proche. Le dépôt des déchets du bâtiment est gratuit, y compris pour les professionnels, s'ils sont triés !

MES COLONNES DÉDIÉES AU TRI DU VERRE

Des colonnes réservées au tri des emballages en verre (*bocaux, bouteilles, flacons et pots*) sont à votre disposition :

A BAYET
Camping-Stade
Déchetterie
Rue des Edelins
Rue des Luminaires
Rue des Sauzaines, Nérignet
Rue de la Vernue, le Chambon

A CHAREIL-CINTRAT
Rue de l'École



INFOS JOURS FÉRIÉS



Les collectes sont assurées lors de chaque jour férié, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Pour ces 3 jours, la collecte sera effectuée le samedi suivant.



Les bacs doivent être sortis la veille au soir des jours de ramassage

Contacts : 04 70 45 51 67
ou contact@sictom-sud-allier.fr

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr



**Panneau
Pocket**



**LE TRI
+ FACILE**

